

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011

Réception par le Prefet : 14/11/2011

Publication : 16 NOV. 2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2011-11-10-1

Séance du mercredi 9 novembre 2011

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'INSERTION POUR 2011

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L 262-1 et R 262-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles relatifs au Revenu de Solidarité Active,
- VU la délibération n° 2007/9°/24-07 du Conseil Général du 9 novembre 2007 autorisant le Président du Conseil Général à signer la demande de subvention globale relative à la désignation d'un organisme intermédiaire gestionnaire d'une subvention globale du Fonds Social Européen,
- VU la convention relative à la désignation d'un Organisme Intermédiaire gestionnaire d'une Subvention Globale du Fonds Social Européen en date du 25 juin 2010,
- VU la délibération n°CG-2010-4-4-2 du Conseil Général du 8 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 Solidarité, et relative aux actions menées dans le cadre de la politique départementale d'insertion et donnant compétence à la Commission Permanente pour examiner et suivre l'ensemble des décisions liées au vote du budget,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil général à la Commission permanente,
- VU le Règlement Financier Départemental adopté par délibération n° CG-2011-2-1-5 du Conseil Général du 14 avril 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve la modification financière de l'opération relative au chantier d'insertion de l'association ADESION, directement due à l'embauche d'un quatrième encadrant technique et à la création d'une équipe de personnes en insertion supplémentaire. Cette modification prend la forme de la présentation d'un nouveau budget 2011 pour cette action, fixé à 129 500 €, dont 47 500 € de FSE, soit une augmentation de 7 500 € des fonds européens par rapport au budget initial ;
- ❖ approuve la modification financière de l'opération « Vendanges 2011 » portée par l'association G7 qui se traduit par la baisse du budget initial, en raison d'une diminution du nombre de personnes effectivement prises en charge dans le cadre de cette action par rapport au nombre prévisionnel de bénéficiaires. Le nouveau budget de l'opération, fixé à 34 015 €, intègre donc une diminution de l'intervention des crédits départementaux de 7 277 €, ainsi qu'une baisse des crédits européens de 7 276 €, ramenant respectivement les subventions à 17 008 € et 17 007 € ;
- ❖ approuve les avenants aux conventions relatives à l'octroi d'une subvention du Fonds Social Européen à ADESION et à l'association G7, joints à la présente délibération, lesquels prennent en compte les modifications précitées, et autorise le Président à les signer.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions